



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20190408_04

Séance du 8 avril 2019

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Votants : 15

Date de la convocation :

30 mars 2019

Date d'affichage :

15 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Acceptation d'un legs

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la décision M. Bruno SCHMID, décédé le 7 janvier 2019, qui par testament remis à l'étude de Maître Laurence PETROLESI-CROS, lègue à la Commune de Mignovillard la somme de 10 000 €, sans conditions,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'accepter ce legs ;
- donne délégation à M. le Maire à l'effet de signer les documents nécessaires.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE